05/QUE/031

SECRETARIAT DU GRAND CONSEIL
06 DEC. 2005

Question écrite.

Conformément à la loi sur le Grand Conseil je désire poser la question écrite suivante au Conseil d'Etat.

Sur le site de l'université de Savoie (www.univ-savoie.fr) durant la période du 2 au 26 novembre, on peut lire qu'il est organisé dans le cadre d'un projet européen franco-suisse, des cours de formation et « post-formation » en matière de tourisme de montagne.
On y apprend que la Haute Ecole du Valais est un des partenaires ainsi que l'Ecole Suisse du tourisme.
Le canton de Vaud étant membre de la COTRAO on se serait attendu à ce qu'il figurât comme partenaire à ce projet européen franco-suisse. Dès lors je désire poser au Conseil d'Etat la question suivante :

Ce projet européen franco-suisse est-il connu du Conseil d'Etat, pourquoi notre canton n'y participe-t-il pas, et dans quelle mesure eût il été souhaitable, suite aux remarques de la Commission de gestion sur l'économie touristique des Alpes Vaudoises, que cette région y participe activement ?

Je remercie le Conseil d'Etat de sa réponse.

Lausanne, 28 novembre 2005

Ph. Vuillemin
Député